

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Fixation du montant des cotisations pour les communes et les EPCI

L'an deux mille vingt et un, le 26 mars à 17 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, légalement convoqué le 11 mars 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Patricia POUPART

Etaient présents : Patricia POUPART, Yves BUTEL, Jean-Michel SERRES, Jean-Yves BOURGOIS, Stéphane DECAYEUX, Jocelyne MARTIN, Delphine DAMIS-FRICOURT, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Emmanuel DELAHAYE, Jean GORRIEZ, Dominique HENOCQUE, Arnaud BIHET, Isabelle ALEXANDRE, Philippe EVRARD, Éric KRAEMER, Jacky THUEUX, Joël FARCY, Franck BOUCHEZ, Jean-Pierre BOUDINELLE, Philippe DELAPORTE, Éric BALEDENT, Guy DE BOIVILLE, Nathalie CORNILLE, Guy HAZARD, Pascal LEFEBVRE, Christian LESENNE, Christophe MENNESSON, Arnaud PETIT, Laurent PRUVOT, Annie ROUCOUX, Thierry RUELLET, Catherine TSCHANZ

Etaient absents ayant donné pouvoir : Eric MOUTON pouvoir à Eric BALEDENT, Christine VANHEE pouvoir à Catherine TSCHANZ, Bernard DUQUESNE pouvoir à Anne-Marie DORION, José MARQUE pouvoir à Pascal DEMARTHE, James HECQUET pouvoir à Isabelle ALEXANDRE, Denis DUROT pouvoir Jean-Pierre BOUDINELLE, Michèle BRIET pouvoir à Jean-Pierre BOUDINELLE, Jean-Charles MARTEL pouvoir à Philippe DELAPORTE

Délibération n°VP/CS.21.9

- Vu le budget primitif adopté pour l'exercice 2021
- Considérant la nécessité de fixer le montant des cotisations pour les communes et les EPCI adhérents

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- de fixer le montant de la contribution à verser par les communes adhérentes à la mission « PNR » à 0,80 € par habitant
- de fixer le montant de la contribution à verser par les EPCI à 2,70 € par habitant
- de fixer la contribution pour les EPCI adhérents à la mission SCoT à hauteur de 1,50 € par habitant
- de dire que la population prise en compte pour le calcul des contributions de chacun sera la population DGF pour 2021 communiquée par la Sous-préfecture d'Abbeville.

Pour Extrait conforme,

La Présidente,
Patricia POUPART

